

Communiqué de Presse

La qualité de service des crèches en France atteint un niveau record en 2025

- 13ème édition du baromètre de satisfaction

Boulogne-Billancourt, le 10 juin 2025 – IPSOS et la Fédération Française des Entreprises de Crèches dévoilent aujourd'hui les résultats de la 13^e édition du baromètre annuel de satisfaction, mesurant la qualité de service perçue par les parents dans les crèches et micro-crèches privées.

Depuis 2013, ce baromètre témoigne d'une constance remarquable dans la qualité d'accueil proposée, avec des scores toujours supérieurs à 8/10 sur la majorité des indicateurs. Cette nouvelle édition confirme non seulement ce niveau élevé mais révèle également une progression sur plusieurs aspects clés du parcours parent-enfant en crèche.

Des niveaux de satisfaction historiquement élevés

En 2025, le baromètre enregistre des **records historiques sur plusieurs critères**, traduisant l'investissement des professionnels et la pertinence du modèle d'accueil collectif.

- **93%** des parents déclarent qu'ils recommanderaient la crèche de leur enfant.
- **96%** considèrent que leur enfant est heureux d'y aller.
- La **note de confiance** accordée aux équipes atteint **8,80/10**, et celle attribuée aux **professionnels qui accueillent les enfants** parvient à **8,85/10**.

L'employeur : acteur clé de l'accès aux crèches privées

Le baromètre confirme à nouveau l'importance déterminante du soutien des employeurs dans l'accès aux places en crèche. Une part significative de 47% des parents ayant obtenu une place via leur entreprise ou celle de leur conjoint rappelle à quel point ce dispositif reste indispensable dans un contexte national de recul des modes d'accueil formels depuis 2017.

Cet engagement des employeurs constitue un levier essentiel pour permettre aux familles de concilier vie professionnelle et personnelle et garantir aux enfants un accueil collectif structurant et bienveillant.

Les parents toujours convaincus des bienfaits de la crèche

Au-delà des chiffres de satisfaction, les parents réaffirment leur adhésion au modèle de la crèche comme lieu de développement essentiel pour leur enfant.

Plus de **9 parents sur 10** estiment que le passage en crèche est **souhaitable voire indispensable** pour le développement social, moteur et langagier de leur enfant.

Ces résultats s'inscrivent en cohérence avec les conclusions de l'**Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (ELFE)**¹, qui met en évidence les bénéfices du mode d'accueil collectif en matière d'acquisition du langage et de compétences sociales, et ce indépendamment des caractéristiques sociales des familles.

¹ Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance (ELFE) - Publications 2011 - 2021 - <https://www.elfe-france.fr/fr/resultats/10-ans-10-avancees-de-la-recherche/>

Communiqué de Presse

Des progrès notables sur les aspects historiquement sensibles

Alors que certains points du parcours étaient traditionnellement moins bien évalués — notamment la **période d'adaptation**, la **qualité des transmissions** et la **prise en compte des besoins particuliers** — l'édition 2025 montre une amélioration significative de ces indicateurs, qui atteignent des scores records cette année. Ce resserrement des écarts témoigne d'une homogénéisation progressive de la qualité de service et d'une attention renforcée portée à l'individualisation de l'accueil.

L'accompagnement à la parentalité et la conciliation des temps de vie au cœur des préoccupations

Pour la troisième année consécutive, les actions de **soutien à la parentalité** et **l'information aux familles** poursuivent leur progression :

- La note moyenne attribuée à l'information donnée aux parents s'élève à **8,49/10**, en hausse de **+0,18 point**.
- Celle concernant l'accompagnement à la parentalité progresse de **+0,22 point**, atteignant **8,10/10**.

Par ailleurs, le critère mesurant la **bonne conciliation entre vie professionnelle et vie de famille** reste fortement valorisé, avec une note de **8,86/10**.

Cette treizième édition du baromètre de satisfaction a été réalisée online, auprès de 69 401 parents, avec un taux de retour de 41,4%, soit 28 700 réponses. Le terrain s'est déroulé entre le 11 mars et le 7 avril 2025. Retrouvez l'intégralité du baromètre ici : <https://ff-entreprises-creches.com/actualites/barometre-ffec-ipsos-2025/>

Contact presse Ipsos :

Julien CAIETTI

01 41 98 98 91

Julien.Caietti@ipsos.com

Contact presse FFEC :

Elsa HERVY

06 38 54 49 73

elsahervy@ff-entreprises-creches.com

A propos de la FFEC : – chiffres au 1^{er} janvier 2025

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec **3 100 établissements**, soit **72 000 places de crèches** en France et employant **29 000 salariés**, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour [ses membres](#)² qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une [Charte éthique](#) rappelant leurs engagements notamment pour la bienveillance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.

À propos d'Ipsos

Leader des études en France et expert du comportement des consommateurs, des citoyens et des salariés, Ipsos intervient dans tous les secteurs d'activités. Nos experts accompagnent annonceurs, décideurs et institutions dans leurs stratégies marketing, leurs problématiques RH, leur positionnement de communication et leurs enjeux d'opinion depuis 1975. Chez Ipsos, nous sommes passionnément curieux des individus, des marchés, des marques et de la société. Nous aidons nos clients à naviguer plus vite et plus aisément dans un monde en profonde mutation. Nous leur apportons l'inspiration nécessaire à la prise de décisions stratégiques. Nous sommes Game Changers.

Toute l'actualité Ipsos : www.ipsos.com/fr-fr



² La FFEC rappelle que l'entreprise People & Baby n'est plus adhérente depuis 2011 de la FFEC et qu'elle est désormais membre de la Fédération du service aux particuliers ([FESP](#))